



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION  
D'UNE SUBVENTION POUR LA REALISATION DU PROJET  
« ARBRES EN VIGNES : LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES EN RÉPONSE AU  
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE »  
ENTRE LE GRAND NARBONNE ET « ARBRES & PAYSAGES 11»  
DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS GRAND NARBONNE AGRICULTURE 2019-2020**

Entre :

**Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération**, représenté par son Président Maître Didier MOULY, autorisé à la signature de la présente par délibération N°B2021-XX du Bureau Communautaire du 18/01/2021.

Et :

**Le bénéficiaire: Arbres & Paysages 11**

**Dénomination : Arbres & Paysages 11**

**N° SIRET : 80771389600023**

**Statut : Association loi 1901**

**Coordonnées : 1030 chemin Co de Faure 11400 Castelnaudary**

**Représenté par : Christian Winterhalter, le Président**

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT**

Dans le cadre de l'appel à projets Grand Narbonne Agriculture 2019-2020, l'association Arbres & Paysages 11 a obtenu une subvention pour la réalisation du projet « Arbres en vignes : les pratiques agro-écologiques en réponse au réchauffement climatique» dont les conditions d'attribution sont fixées par convention signée le 07/01/2020.

Conformément à l'article 12, toute modification de la convention sera effectuée par voie d'avenant après autorisation du Bureau Communautaire.

## **IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUI**

Afin de permettre la finalisation de ce projet, il convient de modifier par avenant les dispositions suivantes :

### **Article 1 : Obligations comptables**

Le premier paragraphe de l'article 7 de la convention d'attribution est modifié comme suit :

Afin de permettre au Grand Narbonne de procéder à l'évaluation et au paiement de l'action financée, le bénéficiaire est tenu de communiquer au Grand Narbonne les documents suivants, et ce, avant le 31 décembre 2021

### **Article 2 : Dispositions antérieures**

Toutes les autres dispositions de la convention d'attribution de subvention non expressément modifiées ou annulées par le présent avenant demeurent en vigueur.

Fait à Narbonne en deux exemplaires originaux le .....

Le Grand Narbonne  
Communauté d'agglomération,

Arbres & Paysages 11

Maître Didier MOULY  
Président

Christian Winterhalter  
Président